

Qualité de l'air intérieur

École exemple Martinots

Résultats de l'évaluation des moyens d'aération 2023

L'évaluation annuelle des moyens d'aération permet de vérifier la bonne aération des locaux. Cette bonne aération est essentielle pour diminuer les concentrations de polluants présents en intérieur.

Bilan général de l'évaluation des 7 pièces examinées

Les mesures suivantes sont suggérées.

- Rendre accessibles et manœuvrables l'ensemble des ouvrants.
- Maintenance des bouches et des grilles.
- Maintenance des systèmes de ventilation mécanique.
- Actions correctives suite au dépassement persistant du seuil de 800 ppm.
- Actions urgentes suite au dépassement persistant du seuil de 1500 ppm.

Résultats chiffrés :

Ouvrants				Pièces avec des bouches d'aération			
Total	Ouvrable	Facile d'accès	Facile à ouvrir	Total	Fonctionnant	Non bouchées	Propres
61	56	41	37	7	5	2	5

Pièces classées par renouvellement d'air d'après les mesures de CO₂

😊 Satisfaisant	😐 Moyen	☹ Insuffisant
1	3	3

Informations complémentaires :

Mode d'aération ou de ventilation	Dernière maintenance
Hybride avec ventilation naturelle couplée à une assistance mécanique intermittente	6 sept. 2023

L'évaluation a été réalisée du 8 septembre au 1 décembre 2023.

Le rapport d'évaluation des moyens d'aération détaillé est disponible sur demande auprès de :
Isabelle Martin, Petite enfance, Mairie de Village-des-Monts, 1, place du village, 50123 Village-des-Monts.

Le responsable de l'évaluation conforme aux dispositions du code de l'environnement (Articles R. 221-30 à D. 221-38) est :
Thierry Dupont, 1, place du village, 50123 Village-des-Monts.